|  |  |
| --- | --- |
| **Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-20)Genève, 1er-9 mars 2022** |  |
|  |  |
|  |  |
| SÉANCE PLÉNIÈRE | Document 3-F |
|  | Décembre 2021 |
|  | Original: anglais |
|  |
| Commission d'études 3 de l'UIT-T |
| Principes de tarification et de comptabilitÉ et questions de politique gÉnÉrale et d'Économie relatives aux tÉlÉcommunications internationales/TIC |
| rapport DE LA COMMISSION D'ÉTUDES 3 DE L'UIT-T À l'assemblÉe mondiale de normalisation des tÉlÉcommunications (AMNT‑20), partie I: ConsidÉrations gÉnÉrales |

|  |  |
| --- | --- |
| **Résumé:** | La présente contribution contient le rapport de la Commission d'études 3 de l'UIT-T à l'AMNT-20 concernant ses activités pendant la période d'études 2017-2021. |
| **Contact:** | M. Seiichi TsugawaPrésident de la CE 3 de l'UIT-TJapon | Tél.: +81 80 5943 9906Courriel: se-tsugawa@kddi.com |

**Note du TSB:**

Le rapport de la Commission d'études 3 à l'AMNT‑20 est présenté dans les documents suivants:

Partie I: **Document 3** **–** Considérations générales

Partie II: **Document 4 –** Questions qu'il est proposé d'étudier pendant la période d'études 2022‑2024

TABLE DES MATIÈRES

**Page**

[1 Introduction 3](#_Toc95116706)

[2 Organisation des travaux 7](#_Toc95116712)

[3 Résultats des travaux effectués pendant la période d'études 2017-2021 13](#_Toc95116715)

[4 Observations concernant les travaux futurs 26](#_Toc95116719)

[5 Mises à jour de la Résolution 2 de l'AMNT pour la période d'études 2022-2024 27](#_Toc95116720)

[ANNEXE 1 – Liste des Recommandations, Suppléments et autres documents produits ou supprimés pendant la période d'études 28](#_Toc95116721)

[ANNEXE 2 – Propositions de mise à jour du mandat de la Commission d'études 3 et de ses fonctions en tant que commission d'études directrice (Résolution 2 de l'AMNT) 31](#_Toc95116722)

# 1 Introduction

## 1.1 Domaines d'étude généraux (Annexe A de la Résolution 2 de l'AMNT-16)

Principes de tarification et de comptabilité et questions de politique générale et d'économie relatives aux télécommunications internationales/TIC

La Commission d'études 3 de l'UIT-T est chargée d'étudier, entre autres, les questions de politique générale et d'économie relatives aux télécommunications internationales/TIC et les questions de tarification et de comptabilité (y compris les principes et les méthodes d'établissement des coûts), afin que l'élaboration de modèles et de cadres réglementaires propices repose sur des informations précises. À cette fin, la Commission d'études 3 encouragera en particulier la collaboration entre les participants à ses travaux, en vue de fixer des tarifs à des niveaux aussi bas que possible, tout en gardant à l'esprit le souci d'efficacité du service et en tenant compte de la nécessité d'assurer une gestion financière indépendante des télécommunications sur une base saine. En outre, la Commission d'études 3 étudiera les incidences économiques et réglementaires de l'Internet, de la convergence (services et infrastructure) et des nouveaux services, par exemple les OTT (over‑the‑top), sur les services et les réseaux de télécommunication internationaux.

## 1.2 Commission d'études directrice pour certains domaines d'étude (Annexe A de la Résolution 2 de l'AMNT-16)

– Commission d'études directrice pour les principes de tarification et de comptabilité concernant les télécommunications internationales/TIC

– Commission d'études directrice pour les questions économiques concernant les télécommunications internationales/TIC

– Commission d'études directrice pour les questions de politique générale relatives aux télécommunications internationales/TIC

## 1.3 Points de repère à l'intention des Commissions d'études de l'UIT-T pour la mise au point du programme de travail postérieur à 2016 (Annexe B de la Résolution 2 de l'AMNT-16)

La Commission d'études 3 de l'UIT-T devrait procéder à des études et élaborer des Recommandations, des documents techniques, des manuels et d'autres publications, pour permettre aux membres de prendre les devants et de s'adapter concrètement à l'évolution des marchés des télécommunications internationales/TIC, afin de veiller à ce que les cadres politiques et réglementaires régissant ces marchés restent applicables, dans l'intérêt des utilisateurs et de l'économie mondiale, et de mettre en place un environnement politique propice à la transformation numérique.

La Commission d'études 3 devrait, en particulier, veiller à ce que la tarification, les politiques économiques et les cadres réglementaires soient tournés vers l'avenir et favorisent l'accès et l'utilisation, ainsi que l'innovation et les investissements dans le secteur. En outre, ces cadres doivent être suffisamment souples pour s'adapter à l'évolution rapide des marchés, aux technologies d'apparition récente et aux nouveaux modèles économiques, tout en prévoyant les sauvegardes nécessaires en matière de concurrence et en garantissant la protection des consommateurs et le maintien de la confiance.

Dans ce contexte, la Commission d'études 3 devrait aussi s'employer à étudier les technologies et les services nouveaux et émergents, de manière à ouvrir des perspectives économiques nouvelles et à apporter des avantages accrus à la société dans différents domaines, tels que les soins de santé, l'éducation et le développement durable.

La Commission d'études 3 devrait procéder à des études et concevoir des instruments appropriés, afin de mettre en place un environnement politique propice à la transformation des marchés et des secteurs, en encourageant la mise en place d'institutions ouvertes, responsables et tournées vers l'innovation.

De nouveaux services apparaissent qui seront assurés par divers opérateurs, nouveaux ou traditionnels, ce qui a pour effet de remodeler le paysage des télécommunications internationales. En conséquence, il appartient à la Commission d'études 3 d'établir des Recommandations, des manuels et des lignes directrices, pour améliorer la fourniture de ces services, compte tenu du coût de l'exploitation de réseaux et de la fourniture des services. Les conséquences financières de ces évolutions sur la comptabilité et les règlements en ce qui concerne les télécommunications internationales/TIC entre fournisseurs de services devraient être traitées par la Commission d'études 3.

Toutes les commissions d'études notifieront à la Commission d'études 3, dès que possible, tout fait nouveau qui pourrait avoir une incidence sur les principes de tarification et de comptabilité, ainsi que sur les questions de politique générale et d'économie se rapportant aux télécommunications internationales/TIC.

## 1.4 Liste des Recommandations relevant de la compétence de la Commission d'études 3 et du Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT) au cours de la période d'études 2017-2021 (Annexe C de la Résolution 2 de l'AMNT-16)

| Séries | Titres |
| --- | --- |
| *Série D: Principes de tarification et de comptabilité et questions de politique générale et d'économie relatives aux télécommunications internationales/TIC* |
| D.0-D.0 | Termes et définitions |
| D.1-D.299 | Principes généraux de tarification |
| D.300-D.899 | Recommandations à caractère régional |
| D.1000-D.1179 | Recommandations concernant les questions de politique générale et d'économie relatives aux télécommunications internationales/TIC |
| Suppléments aux Recommandations de la série D | Suppléments aux Recommandations UIT-T de la série D |
| *Série E: Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains* |
| D.103(officiellement D.103/E.231) | Taxation en service automatique des appels aboutissant à une annonce enregistrée précisant la raison pour laquelle ils ne sont pas efficaces |
| D.104/E.232 | Taxation des communications avec un poste d'abonné renvoyé au service des abonnés absents ou connecté à un appareil se substituant à l'abonné en son absence |
| *Série X: Réseaux de données, communication entre systèmes ouverts et sécurité* |
| D.1140/X.12611(officiellement D.267) | Cadre politique intégrant des principes applicables à l'infrastructure d'identité numérique |

Note:

1 La Recommandation UIT-T D.1140/X.1261 a été approuvée en août 2020.

## 1.5 Équipe de direction et réunions de la Commission d'études 3

La Commission d'études 3 s'est réunie à sept reprises en séance plénière et a tenu sept réunions dans le cadre de groupes de travail pendant la période d'études (voir le Tableau 1), sous la présidence de M. Seiichi Tsugawa (Japon), assisté par les Vice-Présidents suivants: Mme Josephine Adou Biendjui (Côte d'Ivoire), M. Mohammad Ahmad Almomani (Jordanie), M. Abraao Balbino E Silva (Brésil), Mme Liliana Nora Bein (Argentine), M. Alexey Borodin (Fédération de Russie), M. Adel Darwish (Bahreïn), Mme Aminata Dramé (Sénégal), M. Muneer Elmaki (Soudan), M. Lanciné Fofana (Côte d'Ivoire), M. Byoung Nam Lee (République de Corée), Mme Karima Mahmoudi (Tunisie), M. Raynold Mfungahema (Tanzanie), M. Ahmed Said (Égypte) et M. Dominique Wurges (France).

En outre, des réunions de Groupes du Rapporteur (y compris des réunions électroniques) ont été organisées pendant la période d'études (voir le Tableau 1*bis*).

TABLEAU 1

Réunions de la Commission d'études 3 et de ses groupes de travail

| Réunions | Lieu et dates | Rapports |
| --- | --- | --- |
| Commission d'études 3 | Genève, Suisse, 5-13 avril 2017 | [Rapport 1 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0001) |
| Genève, Suisse, 9-18 avril 2018 | [Rapport 6 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0006) |
| Genève, Suisse, 23 avril – 2 mai 2019 | [Rapport 14 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0014) |
| Réunion virtuelle, 31 mars – 9 avril 2020 | [Rapport 20 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0020) |
| Réunion virtuelle, 24-28 août 2020 | [Rapport 28 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0028) |
| Réunion virtuelle, 24-28 mai 2021 | [Rapport 34 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0034) |
| Réunion virtuelle, 13-17 décembre 2021 | [Rapport 40 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0040) |
| Groupe de travail 1/3 | Genève, Suisse, 5-13 avril 2017 | [Rapport 2 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0002) |
| Genève, Suisse, 9-18 avril 2018 | [Rapport 7 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0007) |
| Genève, Suisse, 23 avril – 2 mai 2019 | [Rapport 15 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0015) |
| Réunion virtuelle, 31 mars – 9 avril 2020 | [Rapport 21 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0021) |
| Réunion virtuelle, 24-28 août 2020 | [Rapport 29 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0029) |
| Réunion virtuelle, 24-28 mai 2021 | [Rapport 35 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0035) |
| Réunion virtuelle, 13-17 décembre 2021 | [Rapport 41 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0041) |
| Groupe de travail 2/3 | Genève, Suisse, 5-13 avril 2017 | [Rapport 3 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0003) |
| Genève, Suisse, 9-18 avril 2018 | [Rapport 8 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0008) |
| Genève, Suisse, 23 avril – 2 mai 2019 | [Rapport 16 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0016) |
| Réunion virtuelle, 31 mars – 9 avril 2020 | [Rapport 23 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0023) |
| Réunion virtuelle, 24-28 août 2020 | [Rapport 31 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0031) |
| Réunion virtuelle, 24-28 mai 2021 | [Rapport 36 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0036) |
| Réunion virtuelle, 13-17 décembre 2021 | [Rapport 42 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0042) |
| Groupe de travail 3/3 | Genève, Suisse, 5-13 avril 2017 | [Rapport 4 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0004) |
| Genève, Suisse, 9-18 avril 2018 | [Rapport 9 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0009) |
| Genève, Suisse, 23 avril – 2 mai 2019 | [Rapport 18 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0018) |
| Réunion virtuelle, 31 mars – 9 avril 2020 | [Rapport 24 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0024) |
| Réunion virtuelle, 24-28 août 2020 | [Rapport 32 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0032) |
| Réunion virtuelle, 24-28 mai 2021 | [Rapport 37 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0037) |
| Réunion virtuelle, 13-17 décembre 2021 | [Rapport 43 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0043) |
| Groupe de travail 4/3 | Genève, Suisse, 5-13 avril 2017 | [Rapport 5 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0005) |
| Genève, Suisse, 9-18 avril 2018 | [Rapport 10 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0010) |
| Genève, Suisse, 23 avril – 2 mai 2019 | [Rapport 19 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0019) |
| Réunion virtuelle, 31 mars – 9 avril 2020 | [Rapport 26 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0026) |
| Réunion virtuelle, 24-28 août 2020 | [Rapport 33 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0033) |
| Réunion virtuelle, 24-28 mai 2021 | [Rapport 38 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0038) |
| Réunion virtuelle, 13-17 décembre 2021 | [Rapport 44 de la CE 3](https://www.itu.int/md/T17-SG03-R-0044) |

TABLEAU 1*bis*

Réunions des Groupes du Rapporteur relevant de la Commission d'études 3
organisées pendant la période d'études

| Dates | Lieu/Hôte | Question(s) | Nom de la réunion |
| --- | --- | --- | --- |
| 11-11-2021 | Réunion électronique/MyMeetings | [6/3](http://www.itu.int/net/itu-t/lists/rgmdetails.aspx?id=12768&Group=3) | Réunion électronique du Groupe du Rapporteur pour la Question 6/3 |
| 09-11-2021 | Réunion électronique/MyMeetings | [3/3](http://www.itu.int/net/itu-t/lists/rgmdetails.aspx?id=12756&Group=3) | Réunion électronique du Groupe du Rapporteur pour la Question 3/3 |
| 08-11-2021 | Réunion électronique/MyMeetings | [1/3](http://www.itu.int/net/itu-t/lists/rgmdetails.aspx?id=12754&Group=3) | Réunion électronique du Groupe du Rapporteur pour la Question 1/3 |
| 26-01-2021 | Réunion électronique/MyMeetings | [7/3](http://www.itu.int/net/itu-t/lists/rgmdetails.aspx?id=11804&Group=3) | Réunion électronique du Groupe du Rapporteur pour la Question 7/3 |
| 25-01-2021 | Réunion électronique/MyMeetings | [9/3](http://www.itu.int/net/itu-t/lists/rgmdetails.aspx?id=11802&Group=3)  | Réunion électronique du Groupe du Rapporteur pour la Question 9/3 |
| 22-01-2021 | Réunion électronique/MyMeetings | [11/3](http://www.itu.int/net/itu-t/lists/rgmdetails.aspx?id=11801&Group=3) | Réunion électronique du Groupe du Rapporteur pour la Question 11/3 |
| 21-01-2021 | Réunion électronique/MyMeetings | [1/3](http://www.itu.int/net/itu-t/lists/rgmdetails.aspx?id=11800&Group=3) | Réunion électronique du Groupe du Rapporteur pour la Question 1/3 |
| 20-01-2021 | Réunion électronique/MyMeetings | [12/3](http://www.itu.int/net/itu-t/lists/rgmdetails.aspx?id=11799&Group=3) | Réunion électronique du Groupe du Rapporteur pour la Question 12/3 |
| 19-01-2021 | Réunion électronique/MyMeetings | [2/3](http://www.itu.int/net/itu-t/lists/rgmdetails.aspx?id=11798&Group=3) | Réunion électronique du Groupe du Rapporteur pour la Question 2/3 |
| 10.02.2020 | Réunion électronique/Zoom | [1/3](http://www.itu.int/net/itu-t/lists/rgmdetails.aspx?id=9774&Group=3) | Réunion électronique du Groupe du Rapporteur pour la Question 1/3 |
| 07.02.2020 | Réunion électronique/Zoom | [10/3](http://www.itu.int/net/itu-t/lists/rgmdetails.aspx?id=9914&Group=3) | Réunion électronique du Groupe du Rapporteur pour la Question 10/3 |
| 06.02.2020 | Réunion électronique/Zoom | [4/3](http://www.itu.int/net/itu-t/lists/rgmdetails.aspx?id=9913&Group=3) | Réunion électronique du Groupe du Rapporteur pour la Question 4/3 |
| 17.01.2020 | Suisse [Genève]/UIT | [12/3](http://www.itu.int/net/itu-t/lists/rgmdetails.aspx?id=9782&Group=3) | Réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 12/3 |
| 16.01.2020 | Suisse [Genève]/UIT | [2/3](http://www.itu.int/net/itu-t/lists/rgmdetails.aspx?id=9776&Group=3) | Réunion électronique du Groupe du Rapporteur pour la Question 2/3 |
| 16.01.2020 | Suisse [Genève]/UIT | [6/3](http://www.itu.int/net/itu-t/lists/rgmdetails.aspx?id=9779&Group=3); [13/3](http://www.itu.int/net/itu-t/lists/rgmdetails.aspx?id=9778&Group=3) | Réunion conjointe des Groupes du Rapporteur pour les Questions 6/3 et 13/3 |
| 15.01.2020 | Suisse [Genève]/UIT | [7/3](http://www.itu.int/net/itu-t/lists/rgmdetails.aspx?id=9775&Group=3) | Réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 7/3 |
| 14.01.2020 | Suisse [Genève]/UIT | [9/3](http://www.itu.int/net/itu-t/lists/rgmdetails.aspx?id=9781&Group=3) | Réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 9/3 |
| 13.01.2020 | Suisse [Genève]/UIT | [11/3](http://www.itu.int/net/itu-t/lists/rgmdetails.aspx?id=9780&Group=3) | Réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 11/3 |
| 21.03.2019 | Réunion électronique/Réunion électronique | [3/3](http://www.itu.int/net/itu-t/lists/rgmdetails.aspx?id=9573&Group=3) | Réunion électronique du Groupe du Rapporteur pour la Question 3/3 |
| 20.03.2019 | Réunion électronique/Réunion électronique | [4/3](http://www.itu.int/net/itu-t/lists/rgmdetails.aspx?id=9572&Group=3) | Réunion électronique du Groupe du Rapporteur pour la Question 4/3 |
| 25.01.2019 | Suisse [Genève]/UIT | [12/3](http://www.itu.int/net/itu-t/lists/rgmdetails.aspx?id=9427&Group=3) | Réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 12/3 |
| 24.01.2019 | Suisse [Genève]/UIT | [11/3](http://www.itu.int/net/itu-t/lists/rgmdetails.aspx?id=9425&Group=3) | Réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 11/3 |
| 23.01.2019 | Suisse [Genève]/UIT | [7/3](http://www.itu.int/net/itu-t/lists/rgmdetails.aspx?id=9426&Group=3) | Réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 7/3 |
| 22.01.2019 | Suisse [Genève]/UIT | [13/3](http://www.itu.int/net/itu-t/lists/rgmdetails.aspx?id=9422&Group=3) | Réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 13/3 |
| 21.01.2019 | Suisse [Genève]/UIT | [9/3](http://www.itu.int/net/itu-t/lists/rgmdetails.aspx?id=9423&Group=3) | Réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 9/3 |
| 06.12.2017et07.12.2017 | Suisse [Genève]/UIT | [12/3](http://www.itu.int/net/itu-t/lists/rgmdetails.aspx?id=9046&Group=3) | Réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 12/3 |
| 05.12.2017 | Suisse [Genève]/UIT | [11/3](http://www.itu.int/net/itu-t/lists/rgmdetails.aspx?id=9045&Group=3) | Réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 11/3 |
| 04.12.2017 | Suisse [Genève]/UIT | [9/3](http://www.itu.int/net/itu-t/lists/rgmdetails.aspx?id=9042&Group=3) | Réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 9/3 |
| 01.12.2017 | Suisse [Genève]/UIT | [2/3](http://www.itu.int/net/itu-t/lists/rgmdetails.aspx?id=9044&Group=3) | Réunion du Groupe du Rapporteur pour le règlement des différends |
| 30.11.2017 | Suisse [Genève]/UIT | [13/3](http://www.itu.int/net/itu-t/lists/rgmdetails.aspx?id=9043&Group=3) | Réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 13/3 |
| 23.02.2017et24.02.2017 | Suisse [Genève] | [9/3](http://www.itu.int/net/itu-t/lists/rgmdetails.aspx?id=6776&Group=3) | Réunion du Groupe du Rapporteur chargé d'étudier les incidences économiques des OTT (Question 9/3) |

# 2 Organisation des travaux

## 2.1 Organisation des études et répartition des travaux

**2.1.1** À la première réunion qu'elle a tenue pendant la période d'études, la Commission d'études 3 a décidé de créer 4 groupes de travail.

**2.1.2** Le Tableau 2 donne le numéro et le nom de chaque groupe de travail, ainsi que le numéro des Questions qui lui ont été confiées et le nom de son Président.

**2.1.3** Le Tableau 3 fournit la liste des autres groupes créés par la Commission d'études 3 pendant la période d'études.

TABLEAU 2

Organisation de la Commission d'études 3

| Désignation | Questions à étudier | Nom du groupe de travail | Présidentet Vice-Présidents |
| --- | --- | --- | --- |
| Groupe de travail 1 | 1/3; 2/33; 13/34 | Mécanismes de tarification et de comptabilité/apurement des comptes | Président: M. Byoung Nam LeeVice-Président: M. Dominique Wurges |
| Groupe de travail 2 | 3/3; 4/3; 8/3; 12/35 | Facteurs économiques et politiques généraux concernant la fourniture et les coûts des services TIC | Président: M. Abraao Balbino E SilvaVice-Présidente: Mme Aminata Dramé |
| Groupe de travail 3 | 6/3; 11/3 | Facteurs économiques et politiques généraux concernant les catalyseurs des services TIC | Président: M. Ahmed SaidVice-Présidente: Mme Liliana Nora Bein |
| Groupe de travail 4 | 7/3; 9/3; 10/3 | Facteurs économiques et politiques généraux concernant les aspects réglementaires des communications mobiles, de la concurrence et de la convergence | Président: M. Vinod Kotwal1Président: M. Dominique Wurges2Vice-Président: M. Alexey Borodin |

Notes:

1 Présidence assurée d'avril 2017 à juillet 2020.

2 Présidence assurée depuis août 2020.

3 La Question 2/3 a été fusionnée avec la Question 1/3 en janvier 2021.

4 La Question 13/3 a été créée en mars 2017 et a été fusionnée avec la Question 6/3 en janvier 2021.

5 La Question 12/3 a été créée en mars 2017.

TABLEAU 3

Autres groupes

| Nom du Groupe | Président | Vice-Présidents |
| --- | --- | --- |
| Groupe régional pour l'Afrique(SG3RG-AFR) | M. Lwando Bbuku(Coprésident)Mme Pauline Tsafak Djoumessi(Coprésidente) | M. Lanciné FofanaMme Hilda MutseyekwaM. Matarr TourayM. Steven Noamési Kofi Zikpi |
| Groupe régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (SG3RG-LAC) | M. Tito Lopez | M. Danilo Caixeta CarvalhoMme Cynthia Reddock-DownesM. Dennis Villalobos |
| Groupe régional pour l'Asie et l'Océanie (SG3RG-AO) | M. Vinod Kotwal1M. Shailendra Kumar Mishra2 | M. Charles Kerua7M. Min Suk Lee3M. Chaminda Nishantha PalihawadanaMme Hye Jin Park4 |
| Groupe régional pour la Région des États arabes (SG3RG-ARB) | M. Ahmed Said | M. Zuhair M. Al-Zuhair5M. Adel Darwish6Mme Zeinab Mudathir HagazMme Karima Mahmoudi |
| Groupe régional pour l'Europe de l'Est, l'Asie Centrale et la Transcaucasie(SG3RG-EECAT) | M. Alexey Borodin | Mme Vera LobanovaM. Heydar RustamovMme Tatiana Smagulova |
| Groupe régional pour l'Europe et le bassin méditerranéen (SG3RG-EURM)8 | – | – |

Notes:

1 Présidence assurée d'avril 2017 à juin 2020.

2 Présidence assurée depuis juin 2020.

3 Vice-Présidence assurée depuis juin 2020.

4 Vice-Présidence assurée d'avril 2017 à mai 2020.

5 Vice-Présidence assurée depuis décembre 2018.

6 Vice-Présidence assurée d'avril 2017 à mai 2020.

7 Vice-Présidence assurée d'avril 2017 à mars 2021.

8 Le groupe SG3RG-EURM est inactif pour le moment.

## 2.2 Questions et Rapporteurs

**2.2.1** L'AMNT-16 a confié à la Commission d'études 3 les onze Questions dont la liste figure dans le Tableau 4.

**2.2.2** Les Questions dont la liste figure dans le Tableau 5 ont été adoptées pendant cette période d'études.

**2.2.3** Les Questions dont la liste figure dans le Tableau 6 ont été supprimées pendant cette période d'études.

TABLEAU 4

Commission d'études 3 – Questions confiées par l'AMNT-16 et Rapporteurs

| Question | Titre de la Question | GT | Rapporteur/Rapporteur associé |
| --- | --- | --- | --- |
| 1/3 | Élaboration de mécanismes de tarification et de comptabilité/apurement des comptes pour les services de télécommunication internationaux utilisant les réseaux de prochaine génération (NGN) et les évolutions futures possibles, y compris l'adaptation des Recommandations existantes de la série D à l'évolution des besoins des utilisateurs | GT 1 | M. Lukas Mukoma Musembi5Mme Eriko Hondo6Mme Cynthia Reddock-DownesM. Lwando Bbuku11M. Alexey Borodin12 |
| 2/3 | Élaboration de mécanismes de tarification et de comptabilité/apurement des comptes pour les services de télécommunication internationaux, autres que ceux étudiés dans le cadre de la Question 1/3, y compris l'adaptation des Recommandations existantes de la série D à l'évolution des besoins des utilisateurs | GT 1 | Mme Eriko HondoMme Asma MassaoudiM. Lwando BbukuM. Alexey Borodin |
| 3/3 | Étude des facteurs économiques et politiques concernant la fourniture rationnelle de services de télécommunication internationaux | GT 2 | M. Frederick AsumanuM. Arseny PlosskyMme Nkechi ArakaM. Lanciné Fofana13 |
| 4/3 | Études régionales en vue de l'élaboration de modèles de coûts et questions économiques et de politique générale connexes | GT 2 | Mme Hye Jin Park1M. Min Suk Lee2Mme Sharmin Sultana |
| 5/3 | Termes et définitions concernant les Recommandations relatives aux principes de tarification et de comptabilité | PLEN | M. Dominique Wurges |
| 6/3 | Connectivité Internet internationale, y compris certains aspects de l'échange de trafic entre entités homologues basé sur le protocole Internet (IP), les points d'échange de trafic régionaux, le coût de la fourniture des services et les incidences du passage du protocole IPv4 au protocole IPv6 | GT 3 | Mme Aminata Dramé7M. Hui Chen8Mme Gillucia N. RafalimananaM. Lanciné FofanaMme Hilda Mutseyekwa |
| 7/3 | Itinérance mobile internationale (y compris les mécanismes de tarification, de comptabilité et de règlement des comptes et l'itinérance dans les zones frontalières) | GT 4 | M. Adel Darwish3M. Steven Noamesi K. Zikpi4Mme Pauline Tsafak DjoumessiMme Liza Roussot |
| 8/3 | Procédures d'appel alternatives, détournement et utilisation abusive d'installations et de services, et questions liées à l'identification de la ligne appelante (CLI), à l'acheminement du numéro de l'appelant (CPND) et à l'identification de l'origine (OI) | GT 2 | M. Lwando Bbuku16Mme Elizabeth Mendy Johnson15 |
| 9/3 | Incidences économiques et réglementaires de l'Internet, de la convergence (des services ou des infrastructures) et des nouveaux services, par exemple des services "over-the-top" (OTT), sur les services et réseaux internationaux de télécommunication | GT 4 | M. Ahmed SaidM. Maruff BarrieMme Karima MahmoudiM. Charles Zoë BangaM. Abraão Balbino E SilvaM. Frederic AsumanuM. Issiaka AlhabibouM. Carlos Alberto Inocêncio SilvaMme Siradié Traoré |
| 10/3 | Définition des marchés pertinents, politique en matière de concurrence et identification des opérateurs en position de force sur le marché (SMP) en relation avec les aspects économiques des services et réseaux internationaux de télécommunication | GT 4 | M. Abraão Balbino E SilvaMme Karima MahmoudiM. Tito LopezM. Carlos Alberto Inocêncio SilvaM. Ibrahim Y. DialloMme Patricia Ofokansi |
| 11/3 | Aspects économiques et politiques des mégadonnées et des identités numériques dans les services et réseaux internationaux de télécommunication | GT 3 | Mme Vinod Kotwal9M. Shailendra Kumar Mishra10Mme Sharmin SultanaM. Boubacar Dicko |

Notes:

1 Rapporteur d'avril 2017 à mai 2020.

2 Rapporteur depuis août 2020.

3 Rapporteur d'avril 2017 à mai 2020.

4 Rapporteur depuis août 2020; Rapporteur associé d'avril 2017 à août 2020.

5 Rapporteur depuis avril 2017; Corapporteur depuis mai 2021.

6 Rapporteur depuis avril 2017; Corapporteur depuis mai 2021.

7 Rapporteur depuis avril 2017; Corapporteur depuis mai 2021.

8 Corapporteur depuis mai 2021.

9 Rapporteur d'avril 2017 à août 2020.

10 Rapporteur depuis août 2020.

11 M. Lwando Bbuku est le Rapporteur chargé du "Règlement des différends relatifs à la tarification et à la facturation".

12 M. Alexey Borodin est le Rapporteur chargé de l'"Étude sur l'utilisation d'accords commerciaux pour les arrangements concernant les services internationaux de télécommunication".

13 M. Fofana Lanciné est le Rapporteur chargé du sujet d'étude "Amélioration de la gouvernance des régulateurs des télécommunications".

14 Le titre des Questions suivantes a été actualisé en janvier 2021: 1/3, 6/3, 8/3, 9/3 et 10/3.

15 Rapporteur depuis décembre 2021; Rapporteur associé d'avril 2017 à décembre 2021.

16 Rapporteur jusqu'en octobre 2021.

TABLEAU 5

Commission d'études 3 – Nouvelles Questions adoptées et Rapporteurs

À la réunion de 2017, il a été convenu de confier l'étude de deux nouvelles Questions à la Commission d'études 3 pendant la période d'études 2017-2020:

| Question | Titre de la Question | GT | Rapporteur/Rapporteur associé |
| --- | --- | --- | --- |
| 12/3 | Questions de tarification et questions économiques et politiques liées aux services financiers sur mobile | GT 2 | M. Ahmed SaidMme Memiko OtsukiM. Shin-Won KangM. Matarr TourayM. Abdul MusokeM. Frederic AsumanuMme Hilda MutseyekwaMme Liza RoussotMme Sharmin SultanaM. Issiaka AlhabibouM. Benson Kekeocha |
| 13/31 | Étude des questions de tarification et de facturation concernant les accords de règlement pour les câbles de télécommunication terrestres transmultinationaux | GT 1 | M. Hui ChenM. Charles Zoë Banga |

Note:

1 La Question 13/3 a été créée en mars 2017 et a été fusionnée avec la Question 6/3 en janvier 2021.

TABLEAU 6

Commission d'études 3 – Questions supprimées

En janvier 2021, la Question 2/3 a été fusionnée avec la Question 1/3 et la Question 13/3 a été fusionnée avec la Question 6/3.

| Question | Titre de la Question | Rapporteur | Résultats |
| --- | --- | --- | --- |
| 2/3 | Élaboration de mécanismes de tarification et de comptabilité/apurement des comptes pour les services de télécommunication internationaux, autres que ceux étudiés dans le cadre de la Question 1/3, y compris l'adaptation des Recommandations existantes de la série D à l'évolution des besoins des utilisateurs | Mme Eriko HondoMme Asma MassaoudiM. Lwando BbukuM. Alexey Borodin | UIT-T D.1041, Principes stratégiques et méthodologiques de détermination des taxes applicables à la co-implantation et à l'accès à cette dernière |
| 5/3 | Termes et définitions concernant les Recommandations relatives aux principes de tarification et de comptabilité | M. Dominique Wurges | Glossaire sur les services financiers numériques |
| 13/3 | Étude des questions de tarification et de facturation concernant les accords de règlement pour les câbles de télécommunication terrestres transmultinationaux | M. Hui ChenM. Charles Zoë Banga | UIT-T D.1040, Optimiser l'utilisation des câbles terrestres dans divers pays afin de renforcer la connectivité régionale et internationale |

# 3 Résultats des travaux effectués pendant la période d'études 2017-2021

## 3.1 Généralités

Pendant la période d'études, la Commission d'études 3 a examiné 405 contributions et élaboré un grand nombre de documents temporaires (TD) et de notes de liaison.

La CE 3 a approuvé les textes suivants dans le cadre de la procédure d'approbation traditionnelle (TAP):

| Date | Recommandation |
| --- | --- |
| 04/2019 | UIT-T D.198, *Principes applicables à un format harmonisé pour les listes de prix/tarifs utilisées pour l'échange de trafic téléphonique*Résumé: La Recommandation UIT-T D.198 reconnaît à tout opérateur le droit de présenter les prix/tarifs appliqués aux services de télécommunication sous la forme qu'il juge appropriée, et préconise que les entreprises de télécommunication proposant des connexions internationales/un échange de trafic utilisent, dans la mesure du possible, les mêmes gabarits/formats de données pour présenter les destinations du trafic et les prix/tarifs proposés ainsi que, si nécessaire, des précisions en option ou des critères de qualité de service. |
| UIT-T D.262, *Cadre de collaboration applicable aux OTT*Résumé: La Recommandation UIT-T D.262 fournit un cadre de collaboration en vue de promouvoir la concurrence, la protection des consommateurs, les avantages pour les consommateurs, le dynamisme de l'innovation, la pérennité des investissements et du développement de l'infrastructure, ainsi que l'accessibilité, y compris économique, eu égard au développement des OTT (Over-The-Top) dans le monde. |
| UIT-T D.263, *Coûts, tarifs et concurrence pour les services financiers sur mobile (MFS)*Résumé: La Recommandation UIT-T D.263 contient une proposition de méthode possible destinée à réduire les tarifs de gros et de détail des télécommunications concernant les services financiers sur mobile (MFS). |
| 03/2020 | UIT-T D.264, *Utilisations en partage des infrastructures de télécommunication comme méthodes possibles pour améliorer l'efficacité des télécommunications*Résumé: La Recommandation UIT-T D.264 propose un ensemble de méthodes possibles visant à aider les fournisseurs de télécommunication à réaliser des économies et à accroître l'efficacité moyennant des utilisations en partage du spectre et des infrastructures de télécommunication, notamment l'utilisation en partage des infrastructures passives et actives, et l'utilisation en partage des infrastructures passives, y compris lorsque cette utilisation est rendue possible par le regroupement des bandes de fréquences attribuées aux opérateurs ayant acquis des droits de propriété sur le spectre pour permettre la mise en œuvre de l'utilisation en partage des infrastructures actives et l'utilisation en partage du spectre dans le cadre de l'utilisation en partage des infrastructures actives. |
| 08/2020 | UIT-T D.1040, *Optimiser l'utilisation des câbles terrestres dans divers pays afin de renforcer la connectivité régionale et internationale*Résumé: La Recommandation UIT-T D.1040 fournit un cadre de collaboration qui peut être mis en œuvre afin de promouvoir l'utilisation optimale des câbles dans divers pays et de renforcer la connectivité régionale et internationale. Ce cadre est fondé sur un modèle d'attribution proportionnelle, suivant lequel les circuits sont attribués en fonction de la longueur de fibre mise à disposition dans le réseau de câbles terrestres multinationaux de bout en bout. |
| UIT-T D.1101, *Environnement propice pour les accords commerciaux volontaires entre les opérateurs de réseaux de télécommunication et les fournisseurs OTT*Résumé: La Recommandation UIT-T D.1101 traite des mesures à prendre pour renforcer la coopération commerciale entre les fournisseurs over-the-top (OTT) et les opérateurs de télécommunication. Étant donné que les opérateurs de réseau et les fournisseurs OTT font partie de l'écosystème international des télécommunications/TIC, cette Recommandation vise à encourager les parties prenantes concernées à contribuer à mettre en place un environnement réglementaire propice qui facilite et encourage l'élaboration de modèles d'affaires innovants s'inscrivant dans le droit fil des progrès technologiques et des innovations, qui évoluent plus vite que jamais. |
| UIT-T D.1140/X.1261, *Cadre politique intégrant des principes applicables à l'infrastructure d'identité numérique*Résumé: La Recommandation UIT-T D.1140/X.1261 décrit un cadre politique intégrant des principes applicables à l'infrastructure d'identité numérique, tout en reconnaissant à chaque État Membre le droit souverain de réglementer ses télécommunications. |
| 05-2021 | UIT-T D.1041, *Principes stratégiques et méthodologiques de détermination des taxes applicables à la co-implantation et à l'accès à cette dernière*Résumé: La Recommandation UIT-T D.1041 propose des principes stratégiques et méthodologiques aux États Membres qui souhaitent fixer des taxes transparentes pour l'accès à la co‑implantation et la prestation de services de co-implantation. La co‑implantation est un important service de télécommunication de gros essentiel à un paysage des télécommunications compétitif et à un environnement durable, dans la mesure où il élimine le besoin pour les opérateurs de construire de nouvelles infrastructures ou de dupliquer les infrastructures existantes. Un moyen clé d'encourager la co-implantation est de soumettre l'accès à la co-implantation et la prestation de services de co-implantation à des taxes raisonnables reposant sur les principes de justice et d'équité. |
| 12-2021 | UIT-T D.1102, *Mécanismes de recours et de protection pour les consommateurs OTT*Résumé: La Recommandation UIT-T D.1102 propose des mécanismes possibles de recours et de protection des consommateurs en lien avec la fourniture et la consommation d'OTT. Elle intervient dans le contexte d'un emploi croissant d'applications over-the-top (OTT) pour les appels téléphoniques, la messagerie instantanée et les appels vidéo, en l'absence d'un cadre international garantissant la protection du consommateur et le droit de recours lorsque cela est nécessaire. |

La CE 3 a approuvé deux Suppléments aux Recommandations UIT-T de la série D:

|  |  |
| --- | --- |
| Date | Supplément |
| 04/2020 | Supplément 4 aux Recommandations UIT-T de la série DUIT-T D.263 – *Supplément aux principes pour l'adoption et l'utilisation accrues des services financiers sur mobile grâce à des mécanismes efficaces de protection des consommateurs*Résumé: Ce Supplément aux Recommandations UIT-T de la série D énonce un certain nombre de principes visant à encourager l'adoption et l'utilisation des services financiers sur mobile (MFS) en mettant en place des mécanismes de protection des consommateurs appropriés, comme la disponibilité et la transparence de l'information, la qualité de service, la protection et la confidentialité des données, les moyens de recours des clients, la prévention de la fraude ainsi que des lignes directrices concernant les contrats et la divulgation d'informations. |
| 12-2021 | Supplément 5 aux Recommandations UIT-T de la série DUIT-T D.52 – *Supplément aux Lignes directrices sur la mise en œuvre de la Recommandation UIT-T D.52, portant sur l'installation de points d'échange Internet régionaux*Résumé: L'objectif de ce Supplément est d'apporter une réponse aux problèmes liés à la mise en service des points d'échange Internet régionaux et d'identifier les mécanismes les plus rentables pour interconnecter ces points d'échange. |

La CE 3 a approuvé les documents techniques et les rapports techniques suivants (voir également le Tableau 13):

| Date | Titre, Résumé |
| --- | --- |
| **04/2017** | ***Titre*: Incidences économiques des OTT**  |
| *Résumé*: Ce document technique vise à fournir un contexte technique et de politique générale à la communauté internationale, dans les pays développés comme dans les pays en développement, concernant la nature et les incidences des OTT (over-the-top) et des services en ligne associés. |
| **04/2017** | ***Titre*: Méthodes de détermination de la valeur économique du spectre** |
| *Résumé*: Ce rapport technique propose diverses méthodes pouvant être utilisées pour déterminer la valeur économique du spectre, de façon à fixer un prix plancher pour les enchères relatives aux ondes radioélectriques.  |
| **04/2018** | ***Titre*: Glossaire des services financiers numériques (DFS)** |
| *Résumé*: Ce glossaire est une compilation de termes couramment utilisés dans le domaine des services financiers numériques et donne une explication de la signification de ces termes. |
| **05/2019** | ***Titre*: Services financiers numériques – L'écosystème des services financiers numériques (DSTR-DFSECO)** |
| *Résumé*: Ce rapport technique contient une définition de l'écosystème des services financiers numériques et une description des acteurs ainsi que de leurs rôles au sein de cet écosystème. Parmi ces acteurs figurent notamment les utilisateurs (consommateurs, entreprises, organismes publics et organismes à but non lucratif) qui ont besoin de produits et de services financiers numériques et interopérables; les fournisseurs (banques, autres institutions financières agréées et établissements non bancaires) qui fournissent ce type de produits et de services par des moyens numériques; les infrastructures financières, techniques et autres grâce auxquelles ces produits et services existent; et les politiques, législations et réglementations élaborées par les pouvoirs publics, grâce auxquelles ces produits et services sont fournis de manière accessible, financièrement abordable et sécurisée. |
| **05/2019** | ***Titre*: Services financiers numériques – Réglementation dans l'écosystème des services financiers numériques (DSTR-DFSREG)** |
| *Résumé*: Ce rapport technique présente différentes catégories de réglementation, définit les sous-questions et les sous-thèmes correspondants et met en relief les aspects relatifs à l'inclusion financière pour chaque thème. Les catégories principales concernent: 1) les agents, 2) la protection des consommateurs, 3) l'accès au marché, 4) les systèmes de paiement, 5) la gestion des risques et, 6) d'autres questions connexes. Ce rapport technique traite également des principales questions liées à la gestion de l'environnement réglementaire. Il présente les résultats d'une enquête sur la manière dont les régulateurs travaillent aujourd'hui les uns avec les autres, fournit un gabarit de projet de mémorandum d'accord à l'intention des autorités d'un pays donné pour qu'elles dégagent officiellement des objectifs et des méthodes de travail en commun, et indique les éléments dont les régulateurs souhaitant officialiser une collaboration transfrontière devront tenir compte. |
| **05/2019** | ***Titre*: Services financiers numériques – Incidences des réseaux sociaux sur les liquidités numériques (DSTR-DFSSNDL)** |
| *Résumé*: Ce rapport technique vise à déterminer si les réseaux sociaux tels que Facebook, WhatsApp et WeChat peuvent accélérer la transition vers les liquidités numériques – par exemple, moyennant la mise en œuvre de nouvelles formes de commerce, en offrant à ceux qui se trouvent au bas de la pyramide davantage de possibilités de dépenser et d'accepter de l'argent électronique (et ainsi de réduire les transactions de retrait onéreuses), ou la fourniture d'autres outils propres à renforcer l'inclusion financière.  |
| **05/2019** | ***Titre*: Services financiers numériques – Aspects des services financiers numériques relatifs à la concurrence (DSTR-DFSCA)** |
| *Résumé*: Ce rapport technique contient la liste d'un échantillon de questions relatives à la concurrence, qui découlent principalement de l'accès à l'écosystème des services financiers numériques (DFS) et de l'utilisation des technologies dans cet écosystème, du point de vue de ses parties prenantes. Ce rapport donne un aperçu des questions relatives à la concurrence que l'auteur a identifiées à partir d'études et d'exemples ventilés et accessibles au public, sur des écosystèmes des services DFS dans le monde, depuis janvier 2017. Il contient aussi des réflexions livrées par des acteurs du marché, des analystes et des régulateurs contribuant aux travaux du Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les services DFS, aussi bien au niveau interne qu'au niveau externe. |
| **05/2019** | ***Titre*: Services financiers numériques – Point de vue du régulateur sur l'opportunité de l'interopérabilité (DSTR-DFSRP)** |
| *Résumé*: Ce rapport technique expose les vues échangées par cinq régulateurs ayant participé aux activités du Groupe de travail sur l'interopérabilité relevant du Groupe spécialisé sur les services DFS. Bien qu'il soit impossible de tirer des conclusions générales de l'enquête qui a été réalisée, on peut néanmoins observer des similarités entre les pays étudiés dans le cadre de cette enquête. |
| **05/2019** | ***Titre*: Services financiers numériques – Accès aux infrastructures de paiement (DSTR-DFSPI)** |
| *Résumé*: Ce rapport technique a principalement pour objet d'examiner les questions liées à l'accès aux infrastructures de paiement partout dans le monde et leurs incidences sur la mise en place de services de paiement sécurisés, efficaces, interopérables et inclusifs sur le plan financier. Ce rapport est le fruit de l'expérience collective des membres du Groupe de travail sur l'interopérabilité et, plus généralement, du Groupe spécialisé sur les services financiers numériques, convoqués par l'Union internationale des télécommunications (UIT).  |
| **05/2019** | ***Titre*: Services financiers numériques – Examen des accords conclus avec les utilisateurs de services financiers numériques en Afrique sous l'angle de la protection des consommateurs (DSTR-DFSUAAFR)** |
| *Résumé*: Ce rapport technique donne un éclairage des résultats d'une analyse réalisée dans neuf pays africains au sujet des accords conclus avec les utilisateurs de services financiers numériques (DFS), et se veut une tentative visant à apporter des éléments de compréhension concernant l'expérience globale des consommateurs et à déterminer s'il y a un décalage entre, d'une part, les dispositions contractuelles et, d'autre part, les dispositions juridiques et réglementaires régissant les services DFS. Le rapport met en avant les principales conclusions et contient un certain nombre de recommandations pour suite à donner par les régulateurs appropriés dans les différents marchés analysés. Les pays doivent tenir compte de ces considérations à mesure qu'ils continuent d'alimenter leurs marchés des services DFS, afin de protéger les clients contre les pratiques préjudiciables et de garantir la confiance dans le marché.  |
| **05/2019** | ***Titre*: Services financiers numériques – Thèmes les plus courants en rapport avec la protection des consommateurs pour les services financiers numériques (DSTR‑DFSCP)** |
| *Résumé*: Ce rapport technique fait la synthèse des travaux de recherche, des dispositions juridiques, des lignes directrices et d'autres ressources associées disponibles actuellement en rapport avec la protection des consommateurs pour les services financiers numériques. Dans ce rapport, on recense quatre thèmes courants que les décideurs ou les régulateurs voudront peut-être prendre en considération lorsqu'ils élaboreront des lois, des réglementations ou des lignes directrices relatives aux services DFS.  |
| **05/2019** | ***Titre*: Services financiers numériques – Principales recommandations (DSTR‑DFSMR)** |
| *Résumé*: Ce rapport technique présente les principales recommandations du Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les services financiers numériques (FG-DFS) et recense les principaux domaines où l'intervention des régulateurs, des opérateurs de services DFS et des décideurs est nécessaire en vue de créer un environnement propice pour les services DFS.  |

## 3.2 Principaux résultats obtenus

Les principaux résultats obtenus par la Commission d'études 3 au titre des diverses Questions qu'elle devait étudier sont brièvement résumés ci-dessous. Les réponses officielles aux Questions sont données dans un tableau synoptique figurant dans l'Annexe 1 du présent rapport.

a) Approbation de la Recommandation UIT-T D.198, "*Principes applicables à un format harmonisé pour les listes de prix/tarifs utilisées pour l'échange de trafic téléphonique*".

b) Approbation de la Recommandation UIT-T D.262, "*Cadre de collaboration applicable aux OTT*".

c) Approbation de la Recommandation UIT-T D.263, "*Coûts, tarifs et concurrence pour les services financiers sur mobile (MFS)*".

d) Approbation de la Recommandation UIT-T D.264, "*Utilisations en partage des infrastructures de télécommunication comme méthodes possibles pour améliorer l'efficacité des télécommunications*".

e) Approbation de la Recommandation UIT-T D.1040, "*Optimiser l'utilisation des câbles terrestres dans divers pays afin de renforcer la connectivité régionale et internationale*".

f) Approbation de la Recommandation UIT-T D.1041, "*Principes stratégiques et méthodologiques de détermination des taxes applicables à la co-implantation et à l'accès à cette dernière*"

g) Approbation de la Recommandation UIT-T D.1101"*Environnement propice pour les accords commerciaux volontaires entre les opérateurs de réseau de télécommunication et les fournisseurs OTT*".

h) Approbation de la Recommandation UIT-T D.1140/X.1261, "*Cadre politique intégrant des principes applicables à l'infrastructure d'identité numérique*".

i) Approbation de la Recommandation UIT-T D.1102, "*Mécanismes de recours et de protection pour les consommateurs OTT*"

j) Accord concernant le Supplément 4 aux Recommandations UIT-T de la série D: UIT‑T D.263 – *Supplément aux principes pour l'adoption et l'utilisation accrues des services financiers sur mobile grâce à des mécanismes efficaces de protection des consommateurs*.

k) Accord concernant le Supplément 5 aux Recommandations UIT-T de la série D: UIT‑T D.52 –*Lignes directrices sur la mise en œuvre de la Recommandation UIT-T D.52, portant sur l'installation de points d'échange Internet régionaux*

l) Accord concernant le rapport technique sur les méthodes de détermination de la valeur économique du spectre.

m) Accord concernant le rapport technique sur les incidences économiques des OTT.

n) Accord concernant neuf rapports du Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les services financiers numériques (FG-DFS).

## 3.3 Activités de la Commission d'études 3 en tant que commission d'études directrice, initiatives mondiales en matière de normalisation (GSI), activités conjointes de coordination (JCA) et groupes régionaux

### 3.3.1 Activités en tant que commission d'études directrice

L'AMNT-16 a confié à la Commission d'études 3 les domaines d'étude suivants dans lesquels elle assume les fonctions de commission d'études directrice:

– Principes de tarification et de comptabilité concernant les télécommunications internationales/TIC.

– Questions économiques concernant les télécommunications internationales/TIC.

– Questions de politique générale relatives aux télécommunications internationales/TIC.

#### 3.3.1.1 Principes de tarification et de comptabilité concernant les télécommunications internationales/TIC

Les études relatives aux principes de comptabilité ont été effectuées dans le cadre des Questions 1/3, 2/3, 4/3, 7/3, 12/3 et 13/3. Les activités relatives aux principes de comptabilité sont résumées comme suit:

– La CE 3 a approuvé la Recommandation UIT-T D.198 – "*Principes applicables à un format harmonisé pour les listes de prix/tarifs utilisées pour l'échange de trafic téléphonique*".

#### 3.3.1.2 Questions économiques concernant les télécommunications internationales/TIC

Les études relatives aux questions économiques ont été effectuées dans le cadre des Questions 3/3, 4/3, 6/3, 7/3, 9/3, 10/3, 11/3, 12/3 et 13/3. Les activités relatives aux questions économiques sont résumées comme suit:

– La CE 3 a approuvé la Recommandation UIT-T D.263, "*Coûts, tarifs et concurrence pour les services financiers sur mobile (MFS)*".

– La CE 3 a approuvé la Recommandation UIT-T D.264, "*Utilisations en partage des infrastructures de télécommunication comme méthodes possibles pour améliorer l'efficacité des télécommunications*".

– La CE 3 a approuvé la Recommandation UIT-T D.1101, "*Environnement propice pour les accords commerciaux volontaires entre les opérateurs de réseau de télécommunication et les fournisseurs OTT*".

– La CE 3 a approuvé la Recommandation UIT-T D.1041, "*Principes stratégiques et méthodologiques de détermination des taxes applicables à la co-implantation et à l'accès à cette dernière*"

– La CE 3 a donné son accord concernant un nouveau rapport technique sur les incidences économiques des OTT.

– La CE 3 a donné son accord concernant neuf rapports issus du Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les services financiers numériques (FG-DFS), qui seront publiés en tant que rapports techniques de la CE 3:

1) Écosystème des services financiers numériques

2) Réglementation dans l'écosystème des services financiers numériques

3) Incidences des réseaux sociaux sur les liquidités numériques

4) Aspects des services financiers numériques relatifs à la concurrence

5) Point de vue du régulateur sur l'opportunité de l'interopérabilité

6) Accès aux infrastructures de paiement

7) Examen des accords conclus avec les utilisateurs de services financiers numériques en Afrique sous l'angle de la protection des consommateurs

8) Thèmes les plus courants en rapport avec la protection des consommateurs pour les services financiers numériques

9) Principales recommandations.

#### 3.3.1.3 Questions de politique générale relatives aux télécommunications internationales/TIC

Les études relatives aux questions de politique générale ont été effectuées dans le cadre des Questions 3/3, 4/3, 6/3, 7/3, 9/3, 10/3, 11/3, /12/3 et 13/3. Les activités relatives aux questions de politique générale sont résumées comme suit:

– La CE 3 a approuvé la Recommandation UIT-T D.262, "*Cadre de collaboration applicable aux OTT*".

– La CE 3 a approuvé la Recommandation UIT-T D.1040, "*Optimiser l'utilisation des câbles terrestres dans divers pays afin de renforcer la connectivité régionale et internationale*".

– La CE 3 a approuvé la Recommandation UIT-T D.1140/X.1261, "*Cadre politique intégrant des principes applicables à l'infrastructure d'identité numérique*".

– La CE 3 a approuvé la Recommandation UIT-T D.1102, "*Mécanismes de recours et de protection pour les consommateurs OTT*"

– La CE 3 a donné son accord concernant le Supplément 4 aux Recommandations UIT-T de la série D: UIT-T D.263, "*Supplément aux principes pour l'adoption et l'utilisation accrues des services financiers sur mobile grâce à des mécanismes efficaces de protection des consommateurs*"

– La CE 3 a donné son accord concernant le Supplément 5 aux Recommandations UIT-T de la série D: UIT-T D.52, "*Lignes directrices sur la mise en œuvre de la Recommandation UIT-T D.52, portant sur l'installation de points d'échange Internet régionaux*"

– La CE 3 a donné son accord concernant un nouveau rapport technique sur les méthodes de détermination de la valeur économique du spectre.

– La CE 3 a diffusé un questionnaire concernant l'état d'avancement de la mise en œuvre des Recommandations UIT-T D.98 (Taxation du service d'itinérance mobile internationale) et UIT T D.97 (Principes méthodologiques de détermination des tarifs de l'itinérance mobile internationale). Ce questionnaire est reproduit dans la Circulaire 168 du TSB.

– La CE 3 a diffusé un questionnaire sur le règlement des différends, tel qu'il figure dans la Circulaire 265 du TSB.

### 3.3.2 Mise en œuvre des Résolutions de l'UIT

En tant que commission d'études directrice pour les principes de tarification et de comptabilité, les questions économiques et les questions de politique générale relatives aux télécommunications internationales/TIC, la CE 3 a examiné:

– la mise en œuvre des Résolutions 29, 44, 54, 61, 62, 64, 65, 84, 88, 89 et 95 de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications de 2016 (AMNT-16);

– la mise en œuvre des Résolutions 2, 21, 101, 102, 123, 130, 137, 146, 180, 197, 203, 204, 205 et 206, ainsi que la Recommandation 8 de la Commission 5 de la Conférence de plénipotentiaires de 2018 (PP-18);

– la mise en œuvre des Résolutions 22, 23, 63 et 77 de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2017 (CMDT-17);

– la mise en œuvre des Articles/Résolutions de la Conférence mondiale des télécommunications internationales de 2012 (CMTI-12): 3.7, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 8.1.1, 8.1.2, 8.2.1, 8.3.1, ainsi que les dispositions 1.2 et 3.1.3 de l'Appendice 1 et la Résolution PLEN/5 (Dubaï, 2012).

### 3.3.3 PP-18, AMNT-16, CMTI-12 et CMDT-17: sujets importants présentant un intérêt pour les travaux de la Commission d'études 3

La Commission d'études 3 a recensé les sujets importants ayant trait aux résultats de la Conférence de plénipotentiaires de 2018 (PP-18), de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications de 2016 (AMNT-16), de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2017 (CMDT-17) et de la Conférence mondiale des télécommunications internationales de 2012 (CMTI-12), et présentant un intérêt pour ses travaux. Ce travail fait l'objet du Document [TD341/PLEN](https://www.itu.int/md/T17-SG03-211213-TD-PLEN-0341).

### 3.3.4 Coopération avec d'autres commissions d'études directrices de l'UIT-T

La CE 3 a examiné les notes de liaison que d'autres commissions d'études directrices de l'UIT-T lui ont adressées et envoyé des notes de liaison en conséquence sur des sujets d'intérêt commun:

– La CE 3 a demandé aux CE 2, CE 12 et CE 16 de l'UIT-T de soumettre des contributions ou des commentaires sur ses travaux relatifs aux services financiers sur mobile.

– La CE 3 a fourni des informations actualisées aux CE 13, CE 17 et CE 20 de l'UIT-T concernant ses travaux portant sur les mégadonnées.

– En ce qui concerne les travaux liés à l'itinérance pour l'Internet des objets (IoT) et les communications de machine à machine (M2M), la CE 3 a collaboré avec les CE 2 et CE 20 de l'UIT-T.

– S'agissant des IMT-2020, la CE 3 a collaboré avec la CE 13 de l'UIT-T et son Groupe spécialisé sur l'apprentissage automatique pour les réseaux futurs, y compris les réseaux 5G (FG-ML5G).

– Diverses notes de liaison ont été échangées avec la CE 2 de l'UIT-T concernant le Plan de gestion, d'exploitation et de maintenance des télécommunications, les procédures d'appel alternatives et les OTT.

– En 2017, la CE 3 a travaillé en coordination avec la CE 12 de l'UIT-T sur son projet de nouvelle Question concernant les questions économiques et de politique générale relatives à la qualité de service et à la qualité d'expérience.

– En 2020, la CE 3 a collaboré avec la CE 17 de l'UIT-T sur sa Recommandation UIT-T D.1140/X.1261 à double numérotation, intitulée "Cadre politique intégrant des principes applicables à l'infrastructure d'identité numérique".

– La CE 3 a mis en correspondance les différentes activités en lien avec la technologie des registres distribués (DLT) menées au sein de la commission et a également mis en correspondance ces activités avec celles menées par d'autres commissions d'études.

– La CE 3 a échangé des notes de liaison avec les Commissions d'études 2, 9, 16 et 20 de l'UIT-T en ce qui concerne les activités sur les OTT.

### 3.3.5 Coopération avec le GCNT

La CE 3 a rendu compte de ses activités en tant que commission d'études directrice aux réunions suivantes du GCNT:

| Réunion | Lieu et dates | Rapports |
| --- | --- | --- |
| GCNT | Genève, Suisse, 26 février – 2 mars 2018 | Document [TSAG-TD148/GEN](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-180226-TD-GEN-0148) |
| Genève, Suisse, 10-14 décembre 2018 | Document [TSAG-TD301/GEN](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-181210-TD-GEN-0301) |
| Genève, Suisse, 23-27 septembre 2019 | Document [TSAG-TD478/GEN](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-190923-TD-GEN-0478) |
| Réunion virtuelle, 21-25 septembre 2020 | Document [TSAG-TD798/GEN](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-200921-TD-GEN-0798) |
| Réunion virtuelle, 25-29 octobre 2021 | Document [TSAG-TD1040/GEN](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-211025-TD-GEN-1040) |
| Réunion virtuelle, 10-14 janvier 2022 | Document [TSAG-TD1194/GEN](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-220110-TD-GEN-1194) |

La CE 3 a examiné des notes de liaison du GCNT et envoyé des notes de liaison en réponse sur des thèmes tels que la coordination intersectorielle. Elle a en outre fourni des informations sur la création de groupes régionaux, la participation à leurs travaux et leur dissolution. La CE 3 a aussi envoyé des notes de liaison au GCNT pour l'informer des nouvelles Questions et lui transmettre des informations actualisées sur ses travaux préparatoires en vue de l'AMNT-20.

### 3.3.6 Coopération avec l'UIT-D et l'UIT-R

La CE 3 a échangé des notes de liaison avec l'UIT-D et l'UIT-R contenant des informations actualisées sur leurs travaux en cours. À sa réunion de 2018, la CE 3 a transmis à la CE 1 de l'UIT‑D sa dernière publication du rapport technique de l'UIT-T sur les incidences économiques des OTT. La CE 3 a en outre sollicité l'avis de la CE 1 de l'UIT-D au sujet du rapport technique sur les méthodes de détermination de la valeur économique du spectre.

De plus, la CE 3 a présenté, après détermination, le projet de nouvelle Recommandation UIT-T D.264, intitulée "Utilisations en partage des infrastructures de télécommunication comme méthodes possibles pour améliorer l'efficacité des télécommunications", à la CE 1 de l'UIT-D, à la CE 1 de l'UIT-R et au Comité de coordination pour le vocabulaire (CCV) de l'UIT-R. En mars-avril 2020, l'UIT-D et l'UIT-R ont participé activement à la réunion de la CE 3 en vue l'approbation de la Recommandation UIT-T D.264.

En outre, la CE 3 a répondu à diverses notes de liaison qu'elle a reçues sur la collaboration et la coordination intersectorielle. Elle a aussi répondu à des notes de liaison portant sur des domaines d'intérêt commun avec les CE 1 et CE 2 de l'UIT-D.

### 3.3.7 Réunions des Groupes régionaux de la CE 3

Les Groupes régionaux de la CE 3 ont tenu les réunions suivantes durant la période d'études:

| Réunions | Lieu et dates | Rapports |
| --- | --- | --- |
| Groupe régional pour l'Afrique(SG3RG-AFR) | Victoria Falls, Zimbabwe, 31 janvier – 3 février 2017 | [Rapport 1 du Groupe SG3RG-AFR](https://www.itu.int/md/T17-SG03RG.AFR-R-0001) (également dans le [Document TD16/PLEN](https://www.itu.int/md/T17-SG03-170405-TD-PLEN-0016))  |
| Kigali, Rwanda, 5-8 février 2018 | [Rapport 2 du Groupe SG3RG-AFR](https://www.itu.int/md/T17-SG03RG.AFR-R-0002)(également dans le [Document TD72/PLEN](https://www.itu.int/md/T17-SG03-180409-TD-PLEN-0072))  |
| Antananarivo, Madagascar, 18-22 février 2019 | [Rapport 3 du Groupe SG3RG-AFR](https://www.itu.int/md/T17-SG03RG.AFR-R-0003) (également dans le [Document TD118/PLEN](https://www.itu.int/md/T17-SG03-190423-TD-PLEN-0118))  |
| Réunion virtuelle, 6-10 juillet 2020 | [Rapport 4 du Groupe SG3RG-AFR](https://www.itu.int/md/T17-SG03RG.AFR-R-0004) (également dans le [Document TD244/PLEN](https://www.itu.int/md/T17-SG03-200824-TD-PLEN-0244))  |
| Réunion virtuelle, 6-9 avril 2021 | [Rapport 5 du Groupe SG3RG-AFR](https://www.itu.int/md/T17-SG03RG.AFR-R-0005)(également dans le [Document TD307/PLEN](https://www.itu.int/md/T17-SG03-210524-TD-PLEN-0307)) |
| Réunion virtuelle, 26-29 juillet 2021 | [Rapport 6 du Groupe SG3RG-AFR](https://www.itu.int/md/T17-SG03RG.AFR-R-0006)(également dans le [Document TD353/PLEN](https://www.itu.int/md/T17-SG03-211213-TD-PLEN-0353)) |
| Groupe régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (SG3RG‑LAC) | Port of Spain, Trinité-et-Tobago, 6‑10 mars 2017 | [Rapport 1 du Groupe SG3RG-LAC](https://www.itu.int/md/T17-SG03RG.LAC-R-0001) (également dans le [Document TD16/PLEN](https://www.itu.int/md/T17-SG03-170405-TD-PLEN-0016))  |
| Managua, Nicaragua, 25-29 mars 2019 | [Rapport 2 du Groupe SG3RG-LAC](https://www.itu.int/md/T17-SG03RG.LAC-R-0002) (également dans le [Document TD119/PLEN](https://www.itu.int/md/T17-SG03-190423-TD-PLEN-0119)) |
| Réunion virtuelle, 15-17 juillet 2020 | [Rapport 3 du Groupe SG3RG-LAC](https://www.itu.int/md/T17-SG03RG.LAC-R-0003) (également dans le [Document TD246/PLEN](https://www.itu.int/md/T17-SG03-200824-TD-PLEN-0246))  |
| Réunion virtuelle, 12-13 avril 2020 | [Rapport 4 du Groupe SG3RG-LAC](https://www.itu.int/md/T17-SG03RG.LAC-R-0004) (également dans le [Document TD308/PLEN](https://www.itu.int/md/T17-SG03-210524-TD-PLEN-0308)) |
| Groupe régional pour l'Asie et l'Océanie (SG3RG-AO) | Séoul, Corée (Rép. de), 24-27 octobre 2017 | [Rapport 1 du Groupe SG3RG-AO](https://www.itu.int/md/T17-SG03RG.AO-R-0001)(également dans le [Document TD70/PLEN](https://www.itu.int/md/T17-SG03-180409-TD-PLEN-0070))  |
| Xi'an, Chine, 28-31 août 2018 | [Rapport 2 du Groupe SG3RG-AO](https://www.itu.int/md/T17-SG03RG.AO-R-0002) (également dans le [Document TD116/PLEN](https://www.itu.int/md/T17-SG03-190423-TD-PLEN-0116))  |
| Colombo, Sri Lanka, 2-4 octobre 2019 | [Rapport 3 du Groupe SG3RG-AO](https://www.itu.int/md/T17-SG03RG.AO-R-0003)(également dans le [Document TD176/PLEN](https://www.itu.int/md/T17-SG03-200331-TD-PLEN-0176))  |
| Réunion virtuelle, 23-26 juin 2020 | [Rapport 4 du Groupe SG3RG-AO](https://www.itu.int/md/T17-SG03RG.AO-R-0004) (également dans le [Document TD243/PLEN](https://www.itu.int/md/T17-SG03-200824-TD-PLEN-0243))  |
| Réunion virtuelle, 12-14 avril 2021 | [Rapport 5 du Groupe SG3RG-AO](https://www.itu.int/md/T17-SG03RG.AO-R-0005) (également dans le [Document TD309/PLEN](https://www.itu.int/md/T17-SG03-210524-TD-PLEN-0309)) |
| Groupe régional pour la Région des États arabes (SG3RG‑ARB) | Riyad, Arabie saoudite, 21-22 novembre 2017 | Rapport 1 du Groupe [SG3RG-ARB](https://www.itu.int/md/T17-SG03RG.ARB-R-0001) (également dans le Document [TD71/PLEN](https://www.itu.int/md/T17-SG03-180409-TD-PLEN-0071))  |
| Koweït, Koweït, 19-20 décembre 2018 | Rapport 2 du Groupe [SG3RG-ARB](https://www.itu.int/md/T17-SG03RG.ARB-R-0002) (également dans le Document [TD117/PLEN](https://www.itu.int/md/T17-SG03-190423-TD-PLEN-0117))  |
| Dubaï, Émirats arabes unis, 23-24 octobre 2019 | Rapport 3 du Groupe [SG3RG-ARB](https://www.itu.int/md/T17-SG03RG.ARB-R-0003) (également dans le Document [TD177/PLEN](https://www.itu.int/md/T17-SG03-200331-TD-PLEN-0177))  |
| Réunion virtuelle, 28 juillet 2020 | Rapport 4 du Groupe [SG3RG-ARB](https://www.itu.int/md/T17-SG03RG.ARB-R-0004) (également dans le Document [TD247/PLEN](https://www.itu.int/md/T17-SG03-200824-TD-PLEN-0247))  |
| Réunion virtuelle, 20 avril 2021 | [Rapport 5 du Groupe SG3RG-ARB](https://www.itu.int/md/T17-SG03RG.ARB-R-0005) (également dans le Document [TD310/PLEN](https://www.itu.int/md/T17-SG03-210524-TD-PLEN-0310)) |
| Groupe régional pour l'Europe de l'Est, l'Asie Centrale et la Transcaucasie(SG3RG-EECAT) | Saint-Pétersbourg, Fédération de Russie, 21 mai 2019 | Rapport 1 du Groupe [SG3RG-EECAT](https://www.itu.int/md/T17-SG03RG.EECAT-R-0001) (également dans le Document [TD178/PLEN](https://www.itu.int/md/T17-SG03-200331-TD-PLEN-0178))  |
| Minsk, Bélarus, 4 mars 2020 | Rapport 1 du Groupe [SG3RG-EECAT](https://www.itu.int/md/T17-SG03RG.EECAT-R-0002) (également dans le Document [TD179/PLEN](https://www.itu.int/md/T17-SG03-200331-TD-PLEN-0179))  |

### 3.3.8 50ème anniversaire de la création des Groupes régionaux de l'UIT-T

En 2018, la CE 3 a célébré le 50ème anniversaire de la création des Groupes régionaux de l'UIT-T et l'efficacité de la présence dans les régions.

Le rapport de la Commission d'études III, qui fait état de la création des groupes de travail régionaux, a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée plénière lors de la 4ème réunion plénière tenue le 17 octobre 1968 (voir le Document AP IV/117, page 3).

En application de cette décision, à sa réunion suivante tenue à Genève, la Commission d'études III (Études générales sur la tarification) a défini les méthodes de travail des Groupes de travail régionaux de tarification suivants:

– Groupe de travail régional de tarification pour l'Amérique latine (TAL)

– Groupe de travail régional de tarification pour l'Afrique (TAF)

– Groupe de travail régional de tarification pour l'Asie (TAS)

– Groupe de travail régional de tarification pour l'Europe (TEUR)

### 3.3.9 Sessions de formation pratique sur la réduction de l'écart en matière de normalisation (BSG)

Durant la période d'études 2017-2021, la CE 3 a organisé des sessions de formation pratique sur la réduction de l'écart en matière de normalisation (BSG), conformément à la Résolution 44 (Rév. Hammamet, 2016) de l'AMNT, en vue de compléter les réunions des groupes régionaux de la CE 3. Les informations concernant le cours de formation intitulé ["Recommandation UIT-T A.1: Méthodes de travail des Commissions d'études de l'UIT-T (2019)"](https://academy.itu.int/training-courses/full-catalogue/recommendation-itu-t-a1-working-methods-itu-t-study-groups-2019) ont en outre été mises à disposition dans des documents temporaires pour les réunions régionales, dans le souci de renforcer les capacités et d'améliorer les méthodes de travail des commissions d'études dans l'exercice de leurs fonctions, en particulier moyennant le suivi du cours de formation sur la Recommandation UIT-T A.1 à l'issue duquel un certificat est délivré.

À l'aimable invitation de l'Autorité de réglementation des télécommunications (TRA) des Émirats arabes unis, une formation pratique interrégionale pour l'Afrique et les États arabes sur la réduction de l'écart en matière de normalisation (BSG) s'est tenue, à titre exceptionnel, les 19 et 20 octobre 2019 à Dubaï (Émirats arabes unis). Cette formation a eu lieu à l'occasion de la troisième réunion du Groupe régional de la CE 3 de l'UIT-T pour la région des États arabes (SG3RG-ARB), ainsi que des réunions du Groupe régional de la CE 2 de l'UIT-T pour la région Afrique (SG2RG‑AFR) et du Groupe régional de la CE 2 de l'UIT-T pour la région des États arabes (SG2RG-ARB). Cet événement a rassemblé 49 délégués issus de 21 pays.

### 3.3.10 Participation des pays en développement

Parallèlement à chaque réunion régionale, un Forum régional de l'UIT sur la normalisation (RSF) ou un atelier/forum de l'UIT a été organisé en vue de servir de tribune ouverte pour engager un débat et procéder à un échange de vues sur un certain nombre de questions de normalisation à l'étude à l'UIT-T.

| Lieu et dates | Manifestation |
| --- | --- |
| Victoria Falls, Zimbabwe, 30 et 31 janvier 2017 | Forum régional économique et financier des télécommunications/TIC pour l'Afrique |
| Port of Spain, Trinité‑et‑Tobago, 6 mars 2017 | Forum régional sur la normalisation en vue de la réduction de l'écart en matière de normalisation |
| Séoul, Corée (Rép. de), 24 octobre 2017 | Forum régional sur la normalisation en vue de la réduction de l'écart en matière de normalisation pour la région Asie-Pacifique |
| Riyad, Arabie saoudite, 19 novembre 2017 | Forum régional sur la normalisation en vue de la réduction de l'écart en matière de normalisation |
| Kigali, Rwanda, 5 février 2018 | Forum régional sur la normalisation en vue de la réduction de l'écart en matière de normalisation |
| Xi'an, Chine, 25 juin 2018 | Forum régional sur la normalisation consacré aux tendances économiques, réglementaires et en matière de politiques dans un monde numérique en pleine évolution |
| Koweït, Koweït,17 décembre 2018 | Forum régional UIT sur la normalisation consacré aux nouvelles tendances économiques, réglementaires et en matière de politiques dans un monde numérique en pleine évolution |
| Antananarivo, Madagascar, 18 février 2019 | Forum régional UIT sur la normalisation consacré aux nouvelles tendances économiques, réglementaires et en matière de politiques en faveur d'un monde numérique inclusif, durable et fiable |
| Managua, Nicaragua, 25 et 26 mars 2019 | Atelier de l'UIT sur les ressources internationales de numérotage pour les Amériques |
| Saint-Pétersbourg, Fédération de Russie, 21-23 mai 2019 | Forum de l'UIT sur le thème "L'Internet des objets: applications et services futurs. Horizon 2030"/4ème atelier de l'UIT sur le réseau 2030 |
| Colombo, Sri Lanka, 1er octobre 2019 | Forum régional UIT sur la normalisation sur le thème "Traiter les questions relatives à la concurrence dans l'économie des TIC" |
| Dubaï, Émirats arabes unis, 22 novembre 2019 | Forum interrégional de normalisation sur les questions opérationnelles liées au numérotage, aux services d'urgence et aux OTT |
| Minsk, Bélarus, 3-5 mars 2020 | Forum de l'UIT sur le thème "Villes intelligentes et durables: du concept à la mise en œuvre" |

### 3.3.11 Renforcement des capacités

– En général, des séances de formation à l'intention des nouveaux délégués sont organisées durant la première semaine des réunions de la CE 3 de rattachement et un dossier d'information offrant un aperçu des processus d'approbation de l'UIT-T et contenant une introduction générale assortie de renseignements pratiques et logistiques est mis à leur disposition. Les mentors de la CE 3 sont également présentés aux nouveaux participants à la réunion.

– En ce qui concerne la présentation, le format et la soumission des contributions, des tutoriels et des lignes directrices sont présentés régulièrement lors des réunions, en vue de faire avancer les travaux de la CE 3 de l'UIT-T.

– En outre, une séance de formation à l'intention de l'équipe de direction de la CE 3 de l'UIT-T ainsi que la présentation d'un tutoriel et une démonstration en direct concernant la page MyWorkspace de l'UIT ont eu lieu en avril-mai 2019.

– Des ateliers spéciaux et des sessions spéciales ont été organisés sur des thèmes tels que la coopération avec la CE 12 de l'UIT-T et les aspects économiques et de politique générale de l'Internet des objets.

– Une séance relative à la réduction de l'écart en matière de normalisation, consacrée aux procédures d'approbation suivies par l'UIT-T concernant les Recommandations régionales et au processus d'habilitation et de justification UIT-T A.5, a été organisée à l'occasion de la réunion virtuelle du Groupe SG3RG-AFR, qui s'est déroulée du 6 au 10 juillet 2020.

# 4 Observations concernant les travaux futurs

1) Élaboration de mécanismes de tarification et de comptabilité/apurement des comptes pour les services et les réseaux internationaux de télécommunication/TIC, actuels et futurs, selon le cas.

2) Étude des facteurs économiques et de politique générale concernant la fourniture rationnelle des services internationaux de télécommunication/TIC.

3) Études régionales en vue de l'élaboration de modèles de coûts et questions économiques et de politique générale connexes.

4) Poursuite des études sur les tarifs de l'itinérance internationale et les aspects liés à l'itinérance pour l'IoT/M2M.

5) Études sur la connectivité Internet internationale, y compris la modélisation des coûts.

6) Aspects économiques et de politique générale de l'Internet, de la convergence (des services ou des infrastructures) et des OTT, dans le cadre des services et des réseaux internationaux de télécommunication/TIC.

7) Politique en matière de concurrence et étude des définitions des marchés pertinents, afin de permettre aux États Membres d'identifier les situations de position de force sur le marché, en relation avec les aspects économiques et de politique générale des services et des réseaux internationaux de télécommunication/TIC.

8) Aspects économiques et politiques des services et des réseaux internationaux de télécommunication/TIC.

9) Questions économiques et de politique générale relatives aux services et aux réseaux internationaux de télécommunication/TIC permettant l'utilisation des services financiers numériques, en particulier la protection et l'autonomisation des consommateurs, la concurrence, et la coopération et la collaboration entre les parties prenantes concernées.

# 5 Mises à jour de la Résolution 2 de l'AMNT pour la période d'études 2022-2024

L'Annexe 2 contient les propositions de mise à jour de la Résolution 2 de l'AMNT formulées par la Commission d'études 3 en ce qui concerne les domaines d'étude généraux, le nom, le mandat, les fonctions de commission d'études directrice et les points de repère pour la prochaine période d'études.

ANNEXE 1

Liste des Recommandations, Suppléments et autres documents produits ou supprimés pendant la période d'études

La liste des Recommandations, nouvelles ou révisées, approuvées pendant la période d'études figure dans le Tableau 7.

La liste des Recommandations ayant fait l'objet d'une détermination/d'un consentement à la dernière réunion de la Commission d'études 3 figure dans le Tableau 8.

La Liste des Recommandations supprimées par la Commission d'études 3 pendant la période d'études figure dans le Tableau 9.

La Liste des Recommandations soumises par la Commission d'études 3 à l'AMNT-20 pour approbation figure dans le Tableau 10.

Les Tableaux 11 et suivants présentent la liste des autres publications approuvées ou supprimées par la Commission d'études 3 pendant la période d'études.

TABLEAU 7

Commission d'études 3 – Recommandations approuvées pendant la période d'études

| Recommandation | Date d'approbation | Statut | TAP/AAP | Titre |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| UIT-T D.198 | Avril 2019 | Nouvelle, en vigueur | TAP | Principes applicables à un format harmonisé pour les listes de prix/tarifs utilisées pour l'échange de trafic téléphonique |
| UIT-T D.262 | Avril 2019 | Nouvelle, en vigueur | TAP | Cadre de collaboration applicable aux OTT |
| UIT-T D.263 | Avril 2019 | Nouvelle, en vigueur | TAP | Coûts, tarifs et concurrence pour les services financiers sur mobile (MFS) |
| UIT-T D.264 | Avril 2020 | Nouvelle, en vigueur | TAP | Utilisations en partage des infrastructures de télécommunication comme méthodes possibles pour améliorer l'efficacité des télécommunications |
| UIT-T D.1040 | Août 2020 | Nouvelle, en vigueur | TAP | Optimiser l'utilisation des câbles terrestres dans divers pays afin de renforcer la connectivité régionale et internationale |
| UIT-T D.1101 | Août 2020 | Nouvelle, en vigueur | TAP | Environnement propice pour les accords commerciaux volontaires entre les opérateurs de réseau de télécommunication et les fournisseurs OTT |
| UIT-T D.1140/X.1261 | Août 2020 | Nouvelle, en vigueur | TAP | Cadre politique intégrant des principes applicables à l'infrastructure d'identité numérique |
| UIT-T D.1040 | Août 2020 | Nouvelle, en vigueur | TAP | Optimiser l'utilisation des câbles terrestres dans divers pays afin de renforcer la connectivité régionale et internationale |
| UIT-T D.1041 | Mai 2021 | Nouvelle, en vigueur | TAP | Principes stratégiques et méthodologiques de détermination des taxes applicables à la co‑implantation et à l'accès à cette dernière |
| UIT-T D.1102 | Décembre 2021 | Nouvelle, en vigueur | TAP | Mécanismes de recours et de protection pour les consommateurs OTT |

TABLEAU 8

Commission d'études 3 – Recommandations ayant fait l'objet d'un consentement/d'une détermination à la dernière réunion

| Recommandation | Consentement/Détermination | TAP/AAP | Titre |
| --- | --- | --- | --- |
| Néant. |  |  |  |

TABLEAU 9

Commission d'études 3 – Recommandations supprimées pendant la période d'études

| Recommandation | Dernière version | Date de retrait | Titre |
| --- | --- | --- | --- |
| Néant |  |  |  |

TABLEAU 10

Commission d'études 3 – Recommandations soumises à l'AMNT-20

| Recommandation | Proposition | Titre | Référence |
| --- | --- | --- | --- |
| Néant |  |  |  |

TABLEAU 11

Commission d'études 3 – Suppléments

| Recommandation | Date | Statut | Titre |
| --- | --- | --- | --- |
| UIT-T D.Suppl4 | Avril 2020 | Nouveau, en vigueur | Supplément 4 aux Recommandations UIT-T de la série DUIT-T D.263 – Supplément aux principes pour l'adoption et l'utilisation accrues des services financiers sur mobile grâce à des mécanismes efficaces de protection des consommateurs |
| UIT-T D.Suppl5 | Décembre 2021 | Nouveau, en vigueur | Supplément 5 aux Recommandations UIT-T de la série DUIT-T D.52 – Supplément sur les Lignes directrices relative à la mise en œuvre de la Recommandation UIT-T D.52, portant sur l'installation de points d'échange Internet régionaux |

TABLEAU 12

Commission d'études 3 – Documents techniques

| Acronyme | Date | Statut | Titre |
| --- | --- | --- | --- |
| – | 04/2017 | Nouveau | Incidences économiques des OTT |

TABLEAU 13

Commission d'études 3 – Rapports techniques

| Acronyme | Date | Statut | Titre |
| --- | --- | --- | --- |
| – | 04/2017 | Nouveau | Méthodes de détermination de la valeur économique du spectre |
| DSTR-DFSECO | 05/2019 | Nouveau | Écosystème des services financiers numériques |
| DSTR-DFSREG | 05/2019 | Nouveau | Réglementation dans l'écosystème des services financiers numériques |
| DSTR-SNDL | 05/2019 | Nouveau | Incidences des réseaux sociaux sur les liquidités numériques |
| DSTR-DFSCA | 05/2019 | Nouveau | Aspects des services financiers numériques relatifs à la concurrence |
| DSTR-DFSRP | 05/2019 | Nouveau | Point de vue du régulateur sur l'opportunité de l'interopérabilité |
| DSTR-DFSPI | 05/2019 | Nouveau | Accès aux infrastructures de paiement |
| DSTR-DFSUAAFR | 05/2019 | Nouveau | Examen des accords conclus avec les utilisateurs de services financiers numériques en Afrique sous l'angle de la protection des consommateurs |
| DSTR-DFSCP | 05/2019 | Nouveau | Thèmes les plus courants en rapport avec la protection des consommateurs pour les services financiers numériques |
| DSTR-DFSMR | 05/2019 | Nouveau | [Rapport](http://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/dfs/Documents/201703/ITU_FGDFS_Main-Recommendations.pdf) sur les principales recommandations du Groupe FG-DFS |

TABLEAU 14

Commission d'études 3 – Autres publications

| Acronyme | Date | Statut | Titre |
| --- | --- | --- | --- |
| – | 04/2018 | Nouveau | Glossaire des services financiers numériques  |

ANNEXE 2

Propositions de mise à jour du mandat de la Commission d'études 3
et de ses fonctions en tant que commission d'études directrice
(Résolution 2 de l'AMNT)

On trouvera ci-après les propositions de modification du mandat de la Commission d'études 3 et de ses fonctions en tant que commission d'études directrice, approuvées lors de la dernière réunion de la Commission d'études 3 de cette période d'études, sur la base des parties pertinentes de la [Résolution 2 de l'AMNT-16](https://www.itu.int/pub/T-RES-T.2-2016).

[Dans le texte ci-dessous, **utiliser** des marques de révision pour indiquer les changements qu'il est proposé d'apporter au mandat de la CE par rapport au texte adopté par l'AMNT-16]

PARTIE 1 – Domaines d'étude généraux

*[Aucune modification demandée concernant les domaines d'étude généraux.]*

Commission d'études 3

Principes de tarification et de comptabilité et questions de politique générale et d'économie relatives aux télécommunications internationales/TIC

La Commission d'études 3 de l'UIT-T est chargée d'étudier, entre autres, les questions de politique générale et d'économie relatives aux télécommunications internationales/TIC et les questions de tarification et de comptabilité (y compris les principes et les méthodes d'établissement des coûts), afin que l'élaboration de modèles et de cadres réglementaires propices repose sur des informations précises. À cette fin, la Commission d'études 3 encouragera en particulier la collaboration entre les participants à ses travaux, en vue de fixer des tarifs à des niveaux aussi bas que possible, tout en gardant à l'esprit le souci d'efficacité du service et en tenant compte de la nécessité d'assurer une gestion financière indépendante des télécommunications sur une base saine. En outre, la Commission d'études 3 étudiera les incidences économiques et réglementaires de l'Internet, de la convergence (services et infrastructure) et des nouveaux services, par exemple les OTT (over‑the‑top), sur les services et les réseaux de télécommunication internationaux.

PARTIE 2 – Commissions d'études directrices
selon les domaines d'étude

*[Aucune modification demandée concernant les domaines d'étude généraux.]*

CE 3 Commission d'études directrice pour les principes de tarification et de comptabilité concernant les télécommunications internationales/TIC
Commission d'études directrice pour les questions économiques concernant les télécommunications internationales/TIC
Commission d'études directrice pour les questions de politique générale relatives aux télécommunications internationales/TIC

Annexe B
(de la Résolution 2 de l'AMNT)

Points de repère à l'intention des Commissions d'études de l'UIT-T pour
la mise au point du programme de travail postérieur à 2021

Commission d'études 3 de l'UIT-T

La Commission d'études 3 de l'UIT-T devrait procéder à des études et élaborer des Recommandations, des rapports techniques, des manuels et d'autres publications, pour permettre aux membres de prendre les devants et de s'adapter concrètement au développement des marchés des télécommunications internationales/TIC, afin de veiller à ce que les cadres politiques et réglementaires restent propices à l'innovation, à la concurrence et aux investissements, dans l'intérêt des utilisateurs et de l'économie mondiale.

La Commission d'études 3 devrait, en particulier, veiller à ce que la tarification, les politiques économiques et les cadres réglementaires relatifs aux services et aux réseaux internationaux de télécommunication/TIC soient tournés vers l'avenir et favorisent l'accès et l'utilisation, ainsi que l'innovation et les investissements dans le secteur. En outre, ces cadres doivent être suffisamment souples pour s'adapter à l'évolution rapide des marchés, des technologies et des modèles économiques, tout en prévoyant les sauvegardes nécessaires en matière de concurrence et en garantissant la protection des consommateurs.

Dans ce contexte, la Commission d'études 3 devrait aussi s'employer à étudier les technologies et les services nouveaux et émergents, de manière à ouvrir des perspectives économiques nouvelles et à apporter des avantages accrus à la société dans différents domaines, tels que les soins de santé, l'éducation et le développement durable.

La Commission d'études 3 devrait procéder à des études et concevoir des instruments appropriés, afin de mettre en place un environnement politique propice à la transformation des marchés et des secteurs, en encourageant la mise en place d'institutions ouvertes, responsables et tournées vers l'innovation.

Toutes les commissions d'études notifieront à la Commission d'études 3, dès que possible, tout fait nouveau qui pourrait avoir une incidence sur les principes de tarification et de comptabilité, ainsi que sur les questions de politique générale et d'économie se rapportant aux télécommunications internationales/TIC.

Annexe C
(de la Résolution 2 de l'AMNT)

Liste des Recommandations relevant de la compétence des différentes Commissions d'études de l'UIT-T et du GCNT au cours
de la période d'études 2022-2024

Commission d'études 3

Recommandations UIT-T de la série D

Recommandation UIT-T D.103/E.231

Recommandation UIT-T D.104/E.232

Recommandation UIT-T D.1140/X.1261

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_